



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA DGEE, VICE-RECTORAT AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES

Lundi 6 avril, le SNES-FSU, le SNUIPP-FSU et le SNETAA-FO de Polynésie Française ont participé à une réunion avec le DGEE et Vice-Recteur par intérim.

Nous avons été sollicités par de nombreux collègues, inquiets de la solution actuelle. Nous avons abordé les points suivants en essayant de respecter au mieux leurs questions et leurs inquiétudes :

1) Communication avec les élèves / distribution de documents / compte-rendu hebdomadaire.

- Présence dans les écoles et les établissements.

Tous les personnels restent à la disposition des écoles et des établissements mais leur présence ne peut être requise que dans des cas ciblés et très ponctuels. Le confinement doit être respecté.

- La prise de contact avec les élèves.

Elle doit se faire deux fois par semaine et de manière régulière, selon la DGEE, qui rappelle qu'il faut garder le contact à tout prix, par quelque moyen que ce soit (téléphone, mail, réseaux sociaux etc..).

La DGEE est consciente que, très probablement, une fracture apparaîtra entre les élèves qui ont les outils informatiques et la connexion internet et les autres ; pour ces derniers la continuité pédagogique sera rendue plus précaire. A la sortie du confinement, la DGEE invitera les enseignants à individualiser leur enseignement, afin de « raccrocher » les élèves qui auront le moins bénéficié de cette continuité. Aucune modalité, pour ce faire, n'a été détaillée.

- La distribution des documents papiers.

Elle ne peut pas se faire dans les établissements scolaires, la stricte observance de confinement ne le permettant pas. La DGEE ne souhaite pas que la distribution soit effectuée par les enseignants eux-mêmes. Les communes ont été mises à contribution pour cette tâche.

- Le compte-rendu hebdomadaire d'activités des personnels.

Nous avons fait part des nombreux courriels reçus par les collègues (très remontés) les sommant par leurs directeurs ou chefs d'établissement d'envoyer un compte-rendu d'activité avec travaux réalisés et résultats chaque semaine. Il semblerait que la note de la DGEE ait été mal interprétée. **Les annexes 1, 2, 3 ne concernent que les fonctionnaires territoriaux.** Les documents ont été édités à la demande de la DGRH du Pays. Pour les enseignants, les cours et la communication effectués via Pronote et par courriel reflèteront suffisamment l'activité, qui devra être suivie par les directeurs d'école et les chefs d'établissement et validée. Cette information ne sortira pas des écoles et des établissements du 2nd degré.

2) Harmonisation des procédures et des outils.

La DGEE est bien consciente des problématiques liées à l'utilisation du numérique. La priorité est donnée à « Ma classe à la maison », à « Pronote » et aux sites des établissements. La visioconférence avec une application telle que « Zoom » ou « Discord » est possible, (malgré nos réserves sur la conformité avec le RGPD). Il faut à tout prix garder le lien avec le maximum d'élèves, en utilisant tous les moyens possibles.

Nous avons fait part de nos inquiétudes quant aux dérives des réseaux sociaux.

3) Réseaux téléphoniques et Internet.

Nous avons demandé à ce que le Pays se retourne vers les opérateurs de téléphonie et d'internet pour qu'un effort d'accès, de moyens, de volumes d'appel et données soit fait au bénéfice de la population, notamment les familles des élèves et les personnels impliqués auprès d'elles et en particulier à Raiatea où une partie de l'île n'est plus connectée.

La DGEE nous a informés qu'elle saisirait le pôle DSI du Pays, qui gère la partie communication dans le PC de crise, pour pallier ce problème technique.

4) Les contractuels du second degré.

Pour ceux qui auraient dû signer une prolongation de contrat la semaine du 16 avril, se verront reconduits si les postes sont toujours vacants. Ils doivent contacter la brh@education.pf.

5) Enseignement professionnel.

L' IEN de l'Enseignement général, les IA-IPR d'Economie-gestion et Sciences et techniques industrielles ont normalement envoyé des recommandations et des adresses de sites aux équipes pour adapter les cours, malgré les difficultés.

6) Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

Le Vice-rectorat est dans l'attente des consignes du Ministère de l'Education nationale.

Nous avons fait part de notre inquiétude, du fait que la reprise de travail des entreprises sera difficile et qu'il n'est pas certain que les élèves puissent effectuer leur stage dans de bonnes conditions pédagogiques.

7) Modalités d'examens et jurys.

Le Vice-rectorat est dans l'attente des consignes du Ministère de l'Education nationale.

8) Visite de titularisation et rendez-vous de carrière.

Ils ont été mis en attente de la reprise des enseignements en établissement. Les périodes de confinement seront prises en compte, pour le RDVC, dans les délais de visites des IEN et des IPR. Les CAP seront retardées.

9) Date de reprise et retour des élèves à l'école et en établissement scolaire.

A ce jour, aucune date n'est fixée. Un déconfinement progressif est préconisé. Il pourrait commencer par les îles éloignées. Dès l'annonce du déconfinement général, la DGEE organisera un retour des élèves internes en établissement dans les délais les plus brefs.

Pour la sécurité de nos collègues et de leurs élèves, nous avons demandé que soient mises en place une campagne de dépistage du virus et la distribution de masques avant la reprise.

La sortie du confinement sera décidée par le Conseil des Ministres du Pays, en concertation avec le Haut-Commissariat, après avis de l'expert de l'OMS.

10) Personnels mis à disposition du Pays (MAD et RAD).

Aucun changement pour le moment, le Vice-rectorat est dans l'attente de la réouverture des vols internationaux. Les RAD devraient pouvoir être rapatriés normalement. Les MAD de la rentrée 2020 pourraient être placés en isolement préventif à leur arrivée en Polynésie. Tout cela avec la réserve de l'évolution de la pandémie. Aucun autre scénario n'est envisagé actuellement.

11) Calendrier scolaire.

A ce jour, rien ne présage le changement du calendrier scolaire. La fin de l'année aura bien lieu le 3 juillet pour le premier degré et le 26 juin pour le second.

Une autre réunion avec l'administration est prévue la semaine prochaine pour faire un point sur la situation.

Papeete, le 7 avril 2020.

Alexandra Lanté
SNES-FSU

Maheanuu Routhier
SNETAA FO Polynésie

Yolande Sit Seo Yen
SNUIPP-FSU